

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. 11c 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 68

L'abonnement part de l'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et écrite. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES :

Quant Suisse Stranger	
La ligne ou son espace	0.15 0.80 0.40
Réclame	0.50

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'Administration du Journal“ N° 11

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.		
année 6 mois 6 mois		
Valais et Suisse	9.—	4.50 2.80
Etranger (envoi des 5 numéros de la semaine)	17.—	9.— 6.20
Envoi par courrier	30.—	12.— 7.—
— Abonnements par poste se cotent en plus		

Chambre et pension

Demoiselle cherche chambre et pension. Faire offres et conditions par écrit au bureau du journal qui transmettra.

Fruits, Miels, Vins

du Pays et de l'Etranger
S. MEYTAI, SION
Rue de Conthey
Expédition par fûts depuis 50 lt.
Vente à l'emporter à partir de 2 litres. Prix modérés.
Achat de tout fruit au cours du jour

Vite et bien

Pour remettre ou reprendre rapidement un commerce: Epicerie, Primeurs, Tabacs, Café, Boulangerie, etc., adressez-vous à **G. Droquet, «La Commerciale»**, Square de Georgettes, 1, Lausanne Tél. 4362

Chevaux

Nouvel et important arrivage de très bons chevaux français 4 et 5 ans chez **Gardet, Md. de chevaux**, 64 rue de Montbrillant à Genève. Vente de confiance absolue. P914X

Brevets d'invention

Chercheurs, Inventeurs, Demandez en consultation à **Mathey-Doret & Co**, Ing. conseils, Berne. possesseurs des 80,000 brevets suisses ceux traitant de la matière qui vous intéresse Classification spéciale pour l'horlogerie et les branches annexes.

Châtaignes

caisse 5 kilos fr. 4.50 franco. 100 kg. (sacs extra) 50 francs franco Lugano.

Raisins Tessin caisse 5 kg. fr. 5.— franco.

ACHILLE GUIDI, LUGANO

Pour être bien servi et à bon marché, il faut s'adresser à la Boucherie Chevaline, rue du Midi 1. **Renens** Téléphone 84.127 succursale VALLORBE.

Rôti dep. frs. 3.— le kg. bouilli dep. 2.20 le kg.; salé fumé, 4.— le kg.; salamis frs. 6.— le kg.; saucissons extra 4.— le kg. saucisse au foie 4.— le kg.; cervelas pièce 30 cts.; saucisses aux choux, 4.— le kg.
Se recommande: **Jean SOLEN-THALER.**

Achat

de peaux de renards
Fouine, martre, putols blaireau, lapin, lièvre taupe et tous cuirs et peaux au plus haut prix du jour.
HALLE AUX CUIRS D'YVERDON

Fabrique de Coffres-forts

incombustibles
Demandez prospectus
François Tauxe LAUSANNE.

Nous expédions contre remb. le kg. de rôti 1re sans os frs. 3.30; rôti 2me sans os, frs. 3.— bouilli avec os, frs. 2.10; salamis, salamettis frs. 5.—; saucissons, saucisses, viande fumée, fr. 4.—, **CABALLUS, Soc. An. Ch. GUEX dir.**, LAUSANNE, 1, Place Gd. St-Jean. Tél. Boucherie 4098, domicile 4097.

Mme Ida Reichenbach
Sage-femme diplômée 1re classe
Consultations de midi à 4 heures (sauf le jeudi) ou sur rendez-vous
11 rue Verdaine, Genève
Pensionnaires Téléphone 89.97

Amélie Coppex

PLACE DU MIDI - SION - RUE DU RHONE

TISSUS & CONFECTIONS

Velours de laine, tricotine, gabardine serge, drap pour manteau, cotonnade, toile blanche, lingerie fine. Chemises hommes, dames et enfants. Grands assortiments de mouchoirs et cravates pour cadeaux de fêtes. Mercerie bonneterie, soierie.

AVIS

Si vous voulez être bien servi pour vos boucheries et charcuteries de ménage adressez-vous en toute confiance à **Armand Bioley**, boucher, rue des Tanneries, SION.
Travail propre et soigné, prix modérés.

AVIS

J'avise mon honorable clientèle, qu'à partir du 1er décembre prochain je cesse de tenir le magasin en face de l'Hôtel de la Poste et remercie sincèrement ma fidèle clientèle pour la confiance qu'elle m'a toujours témoignée dans ce local et la prie de bien vouloir me la continuer dans mes nouveaux locaux aux magasins de feu mon père, près de l'Eglise.
Se recommande.

Louis Tonossi-Zufferey, négociant, Sierre.

La Banque Cantonale du Valais à Sion, met au concours quelques postes d'

employés

avec entrée au plus tôt. Les offres de service sont à adresser à la direction jusqu'au 24 décembre. Sion, le 9 décembre 1919.

Banque Cantonale du Valais.

SAUMON

p. poisson ent. de 10 liv. fr. 2.75 en détail par 1/2 kg. 3.—

expédient promptement **O. & H. Ernst, Thoune.**

EAU-DE-VIE

A vendre pure pommes et poires depuis 40 litres à frs. 2.50 Sperrstrasse 91, **BENJ. BLOCH & Cie BALE.**

Aux Spécialités

Rue du Grand Pont - Sion

Pour les Fêtes de fin d'Année

Grand choix de bonbonnières et articles pour arbres de Noël

Arrivage spécial de Café et Thé des fêtes

Bel assortiment de biscuits et bonbons fins

Conserves en tous genres

Se recommande

LUO ANTILLE.

DOUCHES

La **Maison Populaire** avise le public de Sion qu'elle a, dans son bâtiment, une installation de douches. Celles-ci seront ouvertes deux fois par semaine. Les inscriptions se font éventuellement pour le mardi et le samedi. Invitation cordiale.

Prière de s'inscrire à l'avance

A VENDRE

Eau-de-vie pure de fruits à francs 2.50 le litre. Envoi depuis 40 litres contre remboursement.

E. Weil, spiritueux en gros Lausanne.



Fleurs naturelles

EN GROS

Se recommande

C. ZUMOFEN - DE CHASTONAY

21, RUE DU FORT-BARREAU, 21

GENÈVE

Téléphone N° 84.15 de 8 h. 1/2 M. à 5 h. 1/2 S.

N° 78.09 de 5 h. 1/2 S. à 8 h. 1/2 M.

Panier varié de 3 kg. à partir de fr. 15.- franco.

Ameublement

Décorations •• Articles de voyage •• Meubles en jonc
Lits •• Duvets •• Couvertures •• Tapis •• Stores •• Rideaux
Maroquinerie •• Descentes de lit en fourrures

Meubles de fantaisie pour les fêtes

Assortiments complets pour ménages

Installations complètes pour Bureaux, Hôtels, Salons et Chambres à coucher, riches et simples

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Salles à manger	depuis 550 à 3000 Fr.
Chambres à coucher	850 à 2600 „
Bureaux américains chêne massif	à 480 „
Canapés	depuis 75 à 260 „
Divans	280 à 380 „

Toute ma marchandise est de premier choix et se trouve en magasin.

Achez du neuf, vous serez mieux servi qu'en achetant des meubles d'occasion.

Réparations en tous genres — Se rend à domicile

E. Wespy • Sion

Rue des Remparts Téléphone No 175
Prochainement ouverture d'un magasin Rue des Portes-Neuves
Exposition permanente

Travaux d'asphaltage

pour Couvertures Etanchées de terrasses et toitures plates
ETANCHEITE GARANTIE

Rosso et Schneebeli, Lausanne-Vevy

Vos enfants

seront enchantés de recevoir par leurs étrennes:

Jeux nouveaux:

Hepta (6 jeux) Frs. 4.50

L'Oie du XXme siècle 3.50

Jeux « Succès 1919 »

Le Cervin (oie) 3.50

Loto Silhouettes 3.50

On ne passe pas (dames) 3.50

Le Rempart (échelles) 3.—

Le 66 (oie) 3.50

Loto Winkelried 3.—

Pour les petits:

Jeu des quatre saisons 3.50

L'ABC

des enfants suisses 2.76

(texte et sujets suisses)

Expédition contre rembours.

Stock énorme de tous les jeux connus tels que halmas, damiers, échecs, loto, puces, etc.

••••• Etrennes - Choix superbe, pour adultes et enfants.

Prix fixes et avantageux; une visite vous en convaincra.

BAZAR VAUDOIS

Place St-François, Lausanne

Notre petit opuscule d'étrennes est envoyé gratuitement ou franco contre 30 cent.

CAFE!

J'offre directement aux consommateurs, café vert garanti de qualité supérieure à 3 fr. 30 le kg.; grillé 4.30, en sacs de 5, 10 et 15 kg. contre remboursement. — **Jean Lépori** importateur de café, **Massagno** près Lugano (Tessin).

Toute maîtresse de maison devrait employer le Café de malt **Kneipp-Kathreiner.**

Avis aux Boulangers

Désirez-vous du pain 1er choix, bien cuit, sans avoir besoin d'aborder les prix exorbitants du bois, avec réduction considérable de main d'œuvre? Installez les fours électriques fournis par la maison **Steiniger**. Pour vous renseigner, visitez la boulangerie **DESSIMOZ & SAVIESE** où vous pourrez vous convaincre des avantages de cette nouvelle installation.

POURQUOI?

acheter des saladiers de verre ordinaire quand aux prix ci-dessous on peut avoir de beaux saladiers en

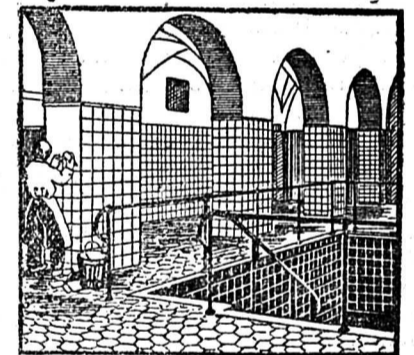
Véritable Cristal Américain

Diamètre approximatif	20/21	17/18	16	13/14	11 cm
Modèle léger moulé	4.80	3.25	2.20	1.50	1.30
Modèle fort moulé, larges côtes	6.—	4.50	3.25	1.70	—
Modèle fort moulé, cubes	6.50	5.—	3.25	2.25	1.50
et grand choix d'articles divers					

M. STEIGER & Cie 20, RUE ST-FRANÇOIS 20 LAUSANNE

CARRELAGES ET REVETEMENTS

▲
DEVIS
SUR
DEMANDE
▼



▲
DEVIS
SUR
DEMANDE
▼

J. ROD - LAUSANNE

ST-ROCH 10

TEL.: 39.61

MAGASINS

S. Anthanmatten - Sion

Succursales: Brigue, Sierre, Zermatt

Vente au grand Rabais

Magnifique assortiment en Confections pour hommes, jeunes gens et enfants complets, pardessus, pélerines, manteaux de pluie, etc.

Grand choix en confections pour dames et fillettes, robes, costumes, manteaux, jupes, jupons, etc.

Très joli assortiment en draps pour hommes, tissus pour dames et cotonnade.

Chemiserie, chemises en tous genres pour hommes et jeunes gens cravates, cols et manchettes.

Bonneterie, caleçons, camisoles, gilets de chasse et fantaisie, swaters, chales, bas, chaussettes, etc.

Couvertures en tous genres, tapis de table, linoleum, descentes de lit, plumes et duvets.

Chapellerie — Fourrures — Lingerie — Parapluies

Articles de voyage

Profitez! Occasion exceptionnelle!

Le voyage de M. Clémenceau à Londres

Aucun renseignement particulier ne paraît avoir été obtenu touchant le résultat des conversations entre Lloyd George et Clémenceau. Les journaux enregistrent avec une grande satisfaction l'accord qui a été conclu entre les chefs d'Etat touchant la situation résultant de la présente attitude de l'Allemagne.

Si nous en croyons l'« Echo de Paris », MM. Clémenceau et Lloyd George aborderont demain d'autres points d'un intérêt général qui touchent à la France, à l'Angleterre et à l'Italie. Les ambassadeurs d'Italie et des Etats-Unis participent à la conversation. En somme, de l'avis du correspondant du « Matin », c'est la Conférence de la paix qui continue.

Ce correspondant fait deux remarques au sujet des dispositions des deux gouvernements la première, c'est que les dernières nouvelles de Washington leur laissent supposer que le parlement américain même si la ratification du traité tarde encore, tiendra sans doute à sanctionner le pacte de garantie signé avec la France et l'Angleterre; la deuxième, c'est que, avant d'envisager des accords plus étendus avec l'Italie, les deux puissances vont tenter de mettre fin à l'aventure de Fiume, peut-être de régler ensemble la question de l'Adriatique. Il ne paraît pas possible d'aller plus loin avant que ces premiers résultats soient obtenus. L'ambassadeur américain aurait mission de conseiller son gouvernement sur les solutions proposées en sa présence. Beaucoup de journaux français continuent à exprimer le désir de voir sortir de ces entretiens, sinon une alliance, du moins une entente, un accord qui équivaille à une réelle alliance.

SUISSE

Les nouveaux Conseillers fédéraux

Le nouveau conseiller fédéral bernois Scheurer est né le 27 septembre 1872 à Sumswald. Il a étudié le droit à Neuchâtel, Bern et Berlin. Après avoir pratiqué le barreau, il entra au Conseil d'Etat de son canton en 1910, Membre du Conseil national durant plusieurs législatures, il ne fut pas candidat le 26 octobre passé. M. Scheurer est un excellent orateur et un administrateur qui a fait ses preuves. Espérons que le département militaire lui réservera plus de jouissances et moins de déceptions qu'à ses prédécesseurs.

Le nouvel élu catholique, M. Musy, est né le 10 avril 1876 à Albeuve en Gruyère. Il a fait ses études aux Universités de Fribourg, Munich et Berlin et fut successivement avocat, directeur du Crédit gruyérien et conseiller d'Etat depuis 1912. On sait qu'il a apporté dans la politique fribourgeoise une tendance conciliante qui explique l'adhésion donnée par les radicaux fribourgeois à sa candidature au Conseil fédéral. M. Musy a bien mérité aussi des finances fribourgeoises. C'est un orateur atrayant dont personne n'a oublié le superbe discours contre les méfaits des auteurs de la grève générale.

L'élection de M. Musy fait entrer au Conseil fédéral le premier Fribourgeois appelé à siéger dans cette autorité et un second représentant du parti conservateur catholique, auteur d'une motion demandant la suppression des articles de la Constitution fédérale qui rappellent les luttes confessionnelles de la période précédente.

Né à Corcelles près Payerne, en 1857, M. Ernest Chuard est le fils de feu le colonel et conseiller d'Etat Chuard. Il fit ses études au collège de Payerne, puis à l'Ecole industrielle cantonale, à l'Académie de Lausanne et à l'Université de Wurzburg. C'est à l'étude de la chimie qu'il voulut se vouer. Rentré à Lausanne en automne 1880, il débuta comme assistant au laboratoire de chimie; peu après il devenait professeur de chimie au Gymnase cantonal et, en 1887, professeur extraordinaire à la Faculté des sciences de Lausanne pour la chimie agricole et analytique. En même temps, la Station viticole de Lausanne forma le centre de son activité scientifique et pratique et l'orienta de plus en plus du côté de l'agriculture. M. Chuard fut désigné d'abord comme chef du service de chimie, puis comme directeur de cette institution, fonction qu'il résigna en 1907 pour cause d'incompatibilité.

M. Chuard collabora de deux autres façons au progrès agricole. En 1888 il fut l'un des fondateurs de la « Chronique agricole », devenue plus tard la « Terre Vaudoise ». En 1892, et dans les années suivantes, il rédigea la « Revue agricole », supplément du journal « La Revue », et fut pendant de longues années le collaborateur assidu et extrêmement apprécié de ce journal pour les questions agricoles et viticoles. L'autre forme sous laquelle il manifesta l'intérêt qu'il portait à la campagne fut sa collaboration aux associations agricoles. Il fut président jusqu'en 1900 de la section de Lausanne de la Société vaudoise d'agriculture, puis de la Boucherie agricole de Lausanne. Il fut ensuite président de la Société vaudoise d'agriculture et de la Fédération des sociétés romandes d'agriculture, membre fondateur de l'Union des paysans suisses et est aujourd'hui encore vice-président de cette Union. Il a été aussi pendant plusieurs années président de la Fédération des sociétés de laiterie Vaud-Fribourg.

M. Motta et la Société des Nations

Interviewé par le correspondant du « Petit Parisien » au sujet de la Société des Nations le nouveau président de la Confédération a déclaré qu'il souhaitait à la Société des Nations de devenir aussi universelle que possible. La Suisse, a-t-il ajouté, qui représente déjà l'idée de la fraternité des peuples, est fière d'être le siège de cette magnifique institution. Elle est le seul pays du monde dont le peuple sera appelé à se prononcer.

tution. Elle est le seul pays du monde dont le peuple sera appelé à se prononcer.

Justice militaire

On se souvient qu'en 1916 une initiative couverte de 120,000 signatures, lancée par le parti socialiste, demandait la suppression de la Justice militaire et certaines modifications concernant le droit disciplinaire.

Le Conseil des Etats, qui eut la priorité sur cet objet, décida sur la proposition unanime de sa commission, de recommander au peuple le rejet pur et simple de l'initiative. La commission du Conseil national partagea tout d'abord cette manière de voir, mais quelques-uns de ses membres, préoccupés de l'état d'esprit qu'ils constataient dans les masses populaires de leurs cantons, émirent l'idée qu'il serait plus prudent de rédiger un contre-projet et cela pour bien montrer au peuple et aux initiateurs que, si le texte socialiste, tel qu'il était présenté était inacceptable, certaines de ses dispositions étaient justes et méritaient d'être introduites immédiatement; bref, que des réformes s'imposaient. Il était à craindre, en effet, que, si les critiques justifiées que le public adresse à l'institution de la justice militaire ne pouvaient se concrétiser sur un texte positif intelligent, tous ceux que le statu quo ne satisfaisait pas n'extériorisent leur mécontentement en votant l'initiative socialiste, tout en n'étant pas d'accord avec certains de ses alinéas.

Les partis bourgeois montreraient en ne restant pas enracinés sur leurs positions indéfectibles, leur ferme volonté de ne rejeter de l'initiative populaire que les dispositions tout à fait inadmissibles et d'aller à la rencontre des citoyens qui sans vouloir saper l'armée veulent marquer un mécontentement qu'on ne saurait leur reprocher.

Cette idée d'un contre-projet à opposer à l'initiative rencontre l'approbation de la commission, du Conseil fédéral et enfin du Conseil national tout entier. Le Conseil des Etats ne manquera pas de se rallier au point de vue de son frère jumeau et le peuple suisse aura à dire s'il veut ou non maintenir une armée forte et disciplinée. Nous espérons bien que tous voteront le texte suivant:

« Les minima des peines d'emprisonnement prévues par la législation pénale militaire sont supprimés;

« Hors du service actif les personnes de condition civile ne sont pas justiciables de la juridiction militaire. En temps de service actif elles ne peuvent être traduites devant cette juridiction que pour les cas prévus par le code pénal militaire;

« Les peines disciplinaires ne peuvent être aggravées ni par une réduction de l'alimentation ni par le retrait de la lumière du jour. Le droit de porter plainte contre une peine disciplinaire est garanti. L'exercice de ce droit ne peut entraîner aucune punition. »

Ce texte a la grande qualité non seulement de répondre aux aspirations de l'opinion publique, mais encore d'aboutir au résultat qu'une très grande partie des signataires de l'initiative poursuivait. En effet, les critiques qu'on adresse à la justice militaire peuvent se résumer en trois propositions:

1) Les tribunaux militaires sont trop sévères.

2) La juridiction militaire englobe des personnes de condition civile qui relèvent des Tribunaux ordinaires.

3) Souvent les punitions disciplinaires sont accompagnées d'aggravations sous la forme de vexations, incompatibles avec notre degré de civilisation actuelle, et il arrive parfois que le droit qu'a tout citoyen, civil ou militaire, de porter plainte en suivant les formes réglementaires soit considéré comme un acte d'indiscipline. Les socialistes, tablant sur ce mouvement de protestation, lancèrent l'initiative qu'on connaît; mais l'adoption par le peuple du texte lancé par la gauche n'aurait pas pour effet d'obvier aux défauts du système (saut sur le point 3, aussi la fin de l'initiative socialiste est reproduite à la fin du contre-projet). En effet, pourquoi les tribunaux militaires sont-ils sévères? ce n'est pas parce qu'ils sont tribunaux militaires; si en effet c'étaient les tribunaux ordinaires qui jugeaient à leur place (comme le voudraient les socialistes) ceux-ci ne pourraient faire preuve de plus d'indulgence, liés qu'ils seraient également par le code pénal militaire. La seule façon de remédier à la situation, c'est d'abolir les minima des peines d'emprisonnement. C'est ce que propose le contre-projet.

Est-ce la faute de la juridiction militaire que pendant la guerre tant de personnes civiles aient été soustraites à leur juge naturel? Nullement. C'est la loi et surtout l'interprétation que le Conseil fédéral lui a donnée, qui sont responsables de ce malencontreux état de fait. Il s'agit donc pour éviter de semblables récidives de fixer expressément et constitutionnellement si possible des limites à l'arbitraire de l'exécutif. C'est ce que fait clairement le contre-projet.

Aussi le peuple suisse pourra-t-il sans arrière-pensée ratifier la décision que les Chambres ne manqueront pas de prendre. Il se souviendra en effet que le succès de l'initiative socialiste porterait à l'armée un coup mortel, qu'un nouveau code pénal militaire, libéral, démocratique et tenant compte des courants modernes va être discuté prochainement par ses mandataires; enfin que le contre-projet qu'on lui proposera répondra aux exigences légitimes de tous les bons citoyens, des patriotes de tous ceux qui après avoir étudié la question objectivement et sans parti pris ne voudront pas pour satisfaire une rancune personnelle ou pour protester contre « l'esprit » qui a inspiré trop souvent les chefs chargés de mettre en marche le fonctionnement de la machine, détruire un organisme indispensable à la vie de notre armée.

CANTON DU VALAIS

M. Graber à Sion

La ville de Sion n'a pas été jusqu'ici un terrain propice à la culture socialiste; les dernières élections ont cependant montré qu'un noyau s'est formé et ne demande qu'à se développer. Des orateurs de talent viennent y apporter le nouvel évangile. Dernièrement c'était M. Graber, de la Chaux-de-Fonds. La grande salle de l'Hôtel de la Gare avait peine à contenir le nombreux public venu par conviction ou par curiosité écouter sa conférence qui d'ailleurs était contradictoire; il y avait là plusieurs militants des partis bourgeois, conservateurs et libéraux, des employés d'administrations, des artisans, ouvriers.

M. Graber qui a d'ailleurs la réputation d'un conférencier de marque et d'un polémiste habile a développé très éloquentement les théories dont il s'est fait l'apôtre; son argumentation était serrée et sur beaucoup de points notamment en ce qui concerne les abus de la spéculation pendant la guerre même ceux qui ne partagent pas ses principes, ont dû reconnaître qu'il avait raison. Nous ne voulons pas lui tenir trop rigueur de son reproche réitéré adressé aux journaux bourgeois, qui ne sont pour lui que des « bourreaux de crâne à un sou »; nous croyons bien que les journaux socialistes ont aussi pour mission de « bourrer des crânes » à leur manière, et qu'ils sont à un ou deux sous.

M. Graber est certainement un sincère — il a déclaré d'ailleurs que c'était la plus grande injure qu'on pouvait lui faire de lui lancer à la face qu'il n'osait pas dire ce qu'il pensait. Il croit qu'on peut arriver à une vie meilleure en supprimant le capitalisme et en socialisant la grande production. Il ne veut pas de la révolution immédiate parce que le socialisme n'est pas encore capable de la faire et répué dans les moyens violents; il s'est opposé à l'entrée dans la troisième internationale bolcheviste et n'a pas approuvé le programme d'action directe rédigé par le camarade Grimm. Il se défend également d'être un utopiste et a voulu montrer par des exemples concrets comment on pourrait arriver en Suisse à socialiser la grande industrie; il n'est pas question de l'expropriation des petites industries ni des petits propriétaires terriens.

Après avoir affirmé — ce qui est juste — que l'humanité souffre moralement et matériellement, moralement parce qu'elle est privée de liberté et de fraternité et matériellement parce que la grande masse ne peut se procurer un minimum acceptable d'existence, le conférencier en a recherché les causes qu'il attribue, cela va de soi, au régime capitaliste moderne qui a conduit à la haine des collectivités aussi bien patronales que prolétariennes à la haine entre nations cherchant chacune à conquérir les grands marchés mondiaux et à imposer sa prépondérance économique. D'où devait inévitablement surgir la guerre la plus sanglante et la plus barbare qui ait affligé l'Europe et qui est cause qu'à l'heure actuelle des pays vainqueurs mêmes comme la France se meurent économiquement et qu'une ville de deux millions d'âmes comme Vienne est en train de mourir de faim.

M. Graber dit que le socialisme est un grand calomnié et un méconnu; ce n'est pas un parti de haine; c'est un parti de fraternité et d'amour entre les hommes; mais la presse bourgeoise à un sou est un peu excusable de porter un tel jugement car l'avènement de ce régime en Russie a été loin de réaliser l'idéal que prêchait le Conseil national de La Chaux-de-Fonds. Il est vrai que celui-ci a protesté vivement contre le parallèle à faire entre le socialisme tel qu'il l'entend et celui mis en pratique par Lenine. Les bolchevistes ont commis une lourde faute en réalisant en entier un programme de violence alors que les masses encore incultes n'y étaient pas préparées. En Suisse, on procéderait autrement; l'évolution se ferait en trois périodes: 1. période de propagande; c'est celle actuellement en cours; 2. période de préparation et 3. période d'accomplissement de la socialisation. Celle-ci s'accomplirait non pas brusquement par un coup de force et le renversement complet des institutions actuelles; mais petit à petit, au fur et à mesure que les moyens le permettraient. On commencerait par exemple par l'industrie du chocolat: on donnerait congé aux quatre ou cinq grands propriétaires actuels en leur laissant quelques centaines de mille francs d'indemnités prélevés sur d'autres grosses fortunes et la collectivité ferait marcher ces fabriques en employant les bénéficiaires à préparer l'achat d'autres industries ou en les versant à des œuvres sociales, puis viendraient les fabriques de métallurgie, de chaussures, etc. « Les petits propriétaires de vingt, quarante, cinquante mille francs ne seraient pas compris dans l'expropriation collectiviste car dit M. Graber, avec un sourire, ce ne sont pas des capitalistes! »

M. Schwar inspecteur fédéral du lait dans notre canton, reproché au socialisme de combattre la classe agricole et de s'opposer à ce que les paysans réclament de leurs produits un prix équitable. Les dirigeants du socialisme ne se préoccupent qu'à améliorer le sort des ouvriers d'usine et oublient les ouvriers campagnards et les petits paysans de nos montagnes dont les conditions d'existence sont extrêmement dures. Nos populations campagnardes sont hostiles au socialisme parce qu'elles le considèrent comme un parti anti-religieux et antipatriote.

M. Graber riposte que M. Schwar avance des choses inexactes parce qu'il ne connaît du socialisme que ce qu'en disent les journaux bourgeois. Les socialistes ne combattent pas les petits paysans dont ils connaissent la situation pénible, au contraire, ils ne demandent pas mieux que de leur venir en aide. Ceux qu'ils combattent, ce sont les gros barons du fromage, par exemple, qui se sont enrichis

en envoyant nos produits à l'étranger. Ils ne se sont pas opposés à l'augmentation du prix du lait, mais ont seulement dit que la classe ouvrière ne pouvait pas la supporter et ont demandé à l'autorité fédérale de prendre le surplus à sa charge. Le socialisme n'est pas anti-religieux; il ne demande pas à ses adeptes de quelle confession ils sont; il ne s'occupe que des questions économiques; quant au patriotisme, si l'on entend celui au nom duquel on égorge des millions d'êtres humains, il n'en veut certainement pas; il n'y a pas besoin de barrières lorsque tous les peuples seront frères. (Mais ce temps est encore loin.)

Un autre contradicteur, M. Pilonel, président du parti libéral valaisan, reproche à M. Graber de ne pas oser dire toute sa pensée sur le socialisme. Il cite l'exemple de la Russie, le programme révolutionnaire du camarade Grimm, la grève générale de 1917. En Suisse, chacun peut faire valoir son opinion sans recourir aux moyens violents; il a une arme loyale qui est le bulletin de vote. Si la majorité du peuple suisse estime utile telle revendication socialiste, il l'adoptera. Il déclare qu'à son avis le socialisme vise à l'étatisme et à la bureaucratie.

M. Graber s'indigne qu'on ose le suspecter de cacher sa pensée: « M. Pilonel, dit-il, vous êtes un calomniateur! Quant aux questions soulevées par vous, j'y ai déjà répondu d'avance. J'ai dit que je désapprouvais et le belchisme et le rapport Grimm sur l'action directe et la révolution ». Quant au reproche fait au socialisme d'engendrer l'étatisme et la bureaucratie, M. Graber le repousse également comme non fondé. La socialisation se fera par voie de collaboration entre les producteurs et non par l'Etat.

M. Pilonel répond que les collectivités n'ayant pas les fonds nécessaires pour le rachat des grandes usines seront bien obligées de faire intervenir l'Etat.

La conférence commencée à 8 h. a duré jusqu'à 6 heures passées; elle a vivement intéressé les auditeurs peu habitués à entendre des exposés sur les idées nouvelles avec une telle maîtrise et une modération relative. Chacun en a pu prendre ce qui lui convenait.

FAITS DIVERS

Peu galants!

On a lu dans les décisions du Conseil d'Etat, publiées par les journaux, le 6 décembre:

« Le Conseil d'Etat interprétant la décision prise par le Grand Conseil, dans sa dernière session de novembre, relative aux suppléments de traitement à accorder aux instituteurs, estime:

« a) que les institutrices ne bénéficient pas des allocations cantonales. »

Cette interprétation nous a laissé perplexes. N'ayant pu assister au débat qui s'est élevé au Grand Conseil sur cette épineuse question et n'en ayant eu par la suite que des échos peu précis, nous ne savons pas si l'Assemblée législative a clairement exprimé sa volonté que nos dévouées institutrices soient absolument exclues des allocations supplémentaires cantonales, accordées à leurs confrères d'entente avec les communes. Si tel est le cas, les pères de la patrie, parmi lesquels il en est cependant un bon nombre en pleine jeunesse, ne se sont pas montrés très galants envers la plus belle moitié du corps enseignant.

Nous nous demandons pourquoi les institutrices dont la tâche est aussi pénible et la charité de la vie aussi dure que pour les régents ne sont pas traitées sur le même pied que ceux-ci. C'est encore là une de ces inégalités que le plus faible doit supporter. Messieurs les maîtres d'école se sont démenés pour obtenir ce surcroît de traitement; tandis que les régentes n'ont pas élevé la voix. Ce n'est pas une raison pour qu'on ne songe pas à elles.

Le prisonnier de Savatan

Au Grand Conseil bâlois, le secrétaire ouvrier Schaub a interpellé le Conseil d'Etat au sujet du traitement infligé aux prisonniers politiques. Arnold, secrétaire des jeunes socialistes et Schneider, rédacteur du « Vorwaerts » incarcérés au pénitencier de Bâle et au fort de Savatan.

L'interpellateur relève qu'Arnold n'a pas pu se nourrir à ses frais et que Schneider s'est vu refuser la lecture des journaux. Le directeur de la justice, M. Imhof, déclare que la loi bâloise interdit aux prisonniers de se nourrir eux-mêmes et qu'elle ne fait aucune différence entre les prisonniers politiques et les autres détenus. Schneider a violé à plusieurs reprises le règlement de la prison. Il a écrit des articles pour son journal et les a expédiés clandestinement, ce qui a eu pour conséquence l'interdiction de la lecture des journaux. Schneider a menacé alors de refuser toute nourriture; il a changé d'avis quand on menaçait de recourir à l'alimentation artificielle. Le refus d'accorder à Schneider une suspension de sa peine pour assister à la session des Chambres a été motivé également par les prescriptions légales. L'interpellateur déclare qu'il n'est pas satisfait de cette réponse.

Médecin

On nous écrit d'Anniviers: Nous apprenons avec plaisir que M. Louis Bourguin, de Grimentz, vient de réussir brillamment ses examens de médecine pour l'obtention du brevet fédéral. C'est pour nous une grande satisfaction; car avec M. le Dr. Rey, à Sion, notre compatriote est le seul médecin originaire de Sierre. Nos chaleureuses félicitations.

Le ravitaillement

Communiqué de l'Office fédéral de l'alimentation. Dans sa séance du 10 décembre, la commission fédérale de l'alimentation discute la question du ravitaillement en sucre pour 1920. La situation du marché mondial n'a pas permis

jusqu'à maintenant à l'Office de l'alimentation de s'approvisionner d'une manière telle que la suppression du rationnement puisse être déjà possible. On doit plutôt compter que le rationnement devra encore être maintenu pendant les premiers mois de 1920. Dès que les importations le permettront, la suppression du rationnement de sucre sera de nouveau envisagée. Il n'y a pas lieu de prévoir une nouvelle diminution de la ration de sucre, dont on pourra assurer la livraison.

Malheureusement, les prix du sucre, sur le marché international, sont devenus tels qu'aucune augmentation de prix modérée ne peut pas être évitée en Suisse à partir du 1er janvier 1920. L'Office de l'alimentation entrevoit une augmentation de 40 à 50 cent. par kg. suivant la qualité. Eu égard aux conditions actuelles des prix du marché mondial, l'augmentation devrait être d'environ 80 cent. par kilo. Mais on peut en même temps donner l'assurance qu'il n'y aura vraisemblablement pas de nouvelle augmentation en 1920, à moins de circonstances tout à fait spéciales. Les prix de détail actuels du sucre subsistent tels quels jusqu'au 1er janvier 1920, et ils ne doivent pas être dépassés.

On a écarté l'idée, qui fut discutée antérieurement, de délivrer des bons de rabais pour le sucre de consommation. Par contre, les prix du saindoux et des huiles comestibles sont de nouveau abaissés de 20 à 40 centimes ce qui représente une certaine compensation pour le consommateur.

Plusieurs membres de la commission mentionnent l'achat excessif de pâtes alimentaires et indiquent que ces achats proviendraient du fait que, dans quelques milieux de la population, on croit au rétablissement du rationnement des pâtes alimentaires. Au contraire, on peut déclarer que les autorités n'ont jamais songé à une telle mesure et qu'il n'existe pas de motif de faire des provisions de pâtes alimentaires. L'état de notre ravitaillement en céréales est tel qu'il n'y a pas lieu d'envisager un rationnement du pain, des pâtes alimentaires ou de la farine; une augmentation du prix de ces denrées est également exclue.

Le « Journal et Feuille d'Avis du Valais » est envoyé gratuitement jusqu'à fin décembre courant à tout nouvel abonné qui accompagnera sa demande du montant de l'abonnement pour l'année entière 1920, Frs. 12.— avec Bulletin et frs. 9.— sans Bulletin.

Chronique sédunoise

La fête des Arts et Métiers

Renouant l'ancienne tradition interrompue pendant la triste période de la guerre, la Société sédunoise des Arts et Métiers a fêté à son tour, dimanche 14 décembre, le bon saint Eloi, patron des artisans. A 10 h. les participants se sont rendus en cortège, précédés de l'Harmônion municipale, à l'antique église de saint-Théodule où fut célébré l'office divin. Dans une éloquentة allocution, le Rd. P. Gélas a tracé à grands traits la vie de saint Eloi qui nous ne connaissons guère autrement que par la chanson populaire nous se montrant donnant des conseils à un souverain négligent et désobéissant.

« Le bon roi Dagobert
Avait mis sa culotte à l'envers
Le bon saint Eloi
Lui dit: ô mon roi,
Votre Majesté
Est mal culotée!

Saint Eloi, né à Châtelain, près de Limoges en 588, avait débuté dans la vie comme apprenti orfèvre chez maître Abbon; il ne tarda pas à exceller dans son art et s'en alla à Paris où Bobon, trésorier de Clotaire II lui avait commandé un trône, il en exécuta deux avec la quantité de métal précieuse qui lui avait été fournie pour un seul. Touché de cet acte de probité, Clotaire le nomma maître de la monnaie. Plein d'estime pour ses vertus son successeur Dagobert en fit son principal conseiller. Devenu évêque de Noyon, St. Eloi voua son zèle à la fondation de monastères.

Citant son exemple, le prédicateur dit que les artisans doivent apporter à leurs travaux le zèle et l'esprit de probité qui animaient celui qu'ils ont pris pour patron.

A midi et demi, une agape familiale réunissait les sociétaires et les invités à l'Hôtel du Midi. Le Conseil d'Etat y était représenté par M. Burgener, Chef du Département de l'Instruction publique, qui, comme on le sait, voue une sollicitude spéciale à l'enseignement professionnel de notre jeunesse; le Conseil municipal de Sion y avait délégué M. Joseph Kuntschen, fils, vice-président et la bourgeoisie, son président, M. Albert de Torrenté. On remarque avec regret des vides à la table d'honneur depuis la Saint Eloi de 1913: la mort a passé et enlevé les frères Darnier, Amédée et Jules qui contribuaient si grandement à animer cette fête et le bon « papa » Emile Spahr qui fut un des membres les plus dévoués de la société. D'autre part, M. Lucas Jost, secrétaire cantonal des apprentis, sages est empêché par la maladie, d'assister au banquet.

Nous estimons toujours oiseux de détailler les menus des banquets; qu'il nous suffise de dire que celui-ci fut copieux, soigné et diligemment servi; ceci à la louange de notre amphitryon et de ses accortes sommelières.

Deux discours seulement; mais deux discours qui sont tout un programme: celui de M. Joseph Dufour, le dévoué président de la Société et celui de M. le Conseiller d'Etat Burgener.

Voici le discours de M. Dufour:

« Les tragiques événements que nous avons vécus depuis cinq ans nous ont forcés de suspendre de 1913 à ce jour une tradition vieille de plus d'un demi-siècle.

Votre présence nombreuse à notre fête de St-Eloi et cette fois-ci encore, malgré une longue interruption, nous prouve que cette coutume ne doit pas disparaître.

Vous avez raison! Permettez-moi, Messieurs, d'interpréter ici, très brièvement vos pensées intimes qui sont à même temps les nôtres.

Ce n'est pas un sentiment de mesquine parade ni de frivole gourmandise qui conduit chaque année, en cortège, aux sons d'une marche entraînant, les membres de la Société industrielle et des Arts et Métiers, de notre local à l'Eglise d'abord et au banquet ensuite.

Nous avons tous, de notre fête annuelle, une conception plus haute:

Nous voulons tout d'abord que l'hommage de notre activité passée et future soit rendu à Celui qui, ayant vécu aussi dans un atelier, a relevé le travail manuel au rang des professions les plus nobles.

Nous voulons ensuite, après le labeur, le blâssement bien gagné qui repose, et l'esprit et les muscles et qui permet à chacun de s'instaurer en se divertissant.

En effet, Messieurs, les échanges de vue qui se font bien souvent à ce banquet de la Saint-Eloi entre les autorités d'une part, et les commerçants et les artisans de l'autre, ne sont pas superflus. Ici, à plusieurs reprises, ont été émises des idées qui furent la semence de plus d'une féconde moisson.

Qu'il en demeure ainsi à l'avenir et maintenant avec un esprit toujours jeune, les vieilles traditions qui se justifient et qui nous rattachent au passé.

Après avoir rappelé qu'il y a cinq ans déjà il attirait l'attention sur la situation peu réjouissante du commerce et des métiers; six mois avant l'explosion de la guerre européenne, M. Dufour ajoute:

« Quatre ans et demi de guerre se sont passés, et les ruines se sont accumulées dans les pays voisins. Plus d'une année de paix armée s'est écoulée encore, et aucun remède n'a été apporté jusqu'ici aux maux grandissants. »

Nous avons eu le rare privilège d'assister en spectateurs au plus grand bouleversement social et économique que l'Histoire ait jamais connu.

Et maintenant, que nous le voulions ou non, nous en supportons les conséquences.

Pour panser les plaies causées par la guerre nous avons eu, il est vrai, en Valais en général et à Sion en particulier, des compensations: de belles récoltes, avec des prix inespérés; du travail abondant et rémunérateur, mais pour la grande industrie seule. Le commerce a pu en bénéficier certainement, alors même que les marchandises soient montées peu à peu à une valeur triple de celle d'avant-guerre. Mais pour les métiers, quel contraste! Les ateliers peu à peu se sont vidés, et s'il n'y a pas eu de chômage, constaté ailleurs, c'est qu'il n'y a pas eu de ouvriers. Cependant, nous n'avons pas été, heureusement, les plus atteints dans notre pays.

Dans l'ordre social, les revendications ouvrières ont pris une ampleur inattendue: c'est d'un côté, la réduction des heures de travail, de l'autre, l'augmentation des salaires et les réglementations qui surgissent les unes après les autres et qui, à côté du taux sans cesse ascendant de l'argent, paraissent compromettre le développement économique de notre patrie.

S'il est des revendications justifiées, auxquelles nous ne saurions nous opposer, il en est d'autres, qui dépassent la juste mesure. Telle est entre autres, dans sa forme actuelle, la loi fédérale réglementant le travail. N'oublions pas que notre pays est bien petit, que nos ressources sont bien limitées et que la nature enfin, paraît avoir tout fait pour rendre notre labeur en commun plus difficile.

On parle de tous côtés, dans les milieux ouvriers de réduction de travail. Eh bien, Messieurs, cela n'est pas pour nous, patrons et maîtres d'état! Si nous voulons assurer l'avenir de nos familles, il faut que nous produisions plus que jamais.

La lutte pour l'existence deviendra de plus en plus âpre, de plus en plus difficile. Après

nous y être préparés nous-mêmes, préparons notre jeunesse.

L'apprentissage, basé sur une solide instruction primaire, devient, comme autrefois, la clef de voûte de l'organisation industrielle. Nous nous permettons d'attirer l'attention, non seulement des autorités, mais de nos maîtres d'état, sur ce domaine: Des progrès, dans l'ensemble du canton, peuvent et doivent encore être réalisés. Nos apprentis n'ont encore ni le nombre, ni toutes les qualités qu'ils devraient avoir.

M. le Conseiller d'Etat Burgener, chef du Département de l'Instruction Publique ne nous en voudra pas si nous profitons de sa présence au milieu de nous pour recommander à sa bienveillance l'enseignement commercial et technique et particulièrement l'internat à créer à Sion pour ces écoles.

On se tromperait étrangement en ne donnant pas à l'enseignement commercial, toute sa valeur.

Nous constatons avec satisfaction que la Municipalité de Sion a dans ce sens, bien compris sa tâche. Elle a créé sur le terrain communal, une école moyenne et une école commerciale pour les jeunes filles; et une école industrielle inférieure pour les jeunes gens.

Je ne veux pas terminer, Messieurs, sans adresser mes souhaits de bienvenue à tous nos invités, à M. le Conseiller d'Etat Burgener, Chef du Département de l'Instruction Publique qui, jusqu'ici, si bienveillant à notre égard, voudra bien réserver bon accueil à nos nouvelles requêtes; à M. J. Kuntzen, vice-président de la commune de Sion, qui à plus d'une reprise déjà nous a témoigné l'intérêt qu'elle nous porte; à M. Albert de Torrénté, président de la Bourgeoisie et tout à la fois président de la vaillante Harmonie; au Rd. Père Gélase, dont la parole éloquente a rehaussé à l'office divin, l'éclat de la cérémonie de ce jour; les représentants de la presse qui prêteront largement les colonnes de leurs journaux à la défense de la solidarité dans le travail, pour notre jeunesse, comme pour nous, Messieurs, jusqu'au moment où la fatigue et les cheveux blancs nous permettront de jouir d'un repos bien gagné.

A tous nos invités et à vous tous, Messieurs je porte une santé chaleureuse.

M. Burgener remercie la Société des Arts et Métiers d'avoir bien voulu convier à sa fête un membre du gouvernement. Il dit tout l'intérêt qu'il porte à l'enseignement professionnel trop peu développé encore en Valais et annonce que le Département de l'Instruction Publique a mis à l'étude la question de la création d'une école cantonale des Arts et Métiers.

Nous espérons que ce projet malgré les difficultés qui se trouvent sur son chemin et le sacrifice financier qu'il exigera, sera poursuivi et mené à bonne fin.

M. Burgener rend hommage à l'esprit d'initiative qui anime la Société séduisante des Arts et Métiers et son comité, à qui nous sommes, en grande partie, redevables des progrès réalisés dans le canton, sous le rapport industriel.

Le concert de l'Harmonie

Très beau concert que celui donné hier soir au Casino, devant une salle comble, par l'Harmonie municipale sous la direction de M. Hillaert. Malgré le peu de temps dont notre excellente société de musique a disposé pour se préparer et plusieurs vides occasionnés par des deuils et des maladies, les différents morceaux du programme ont été enlevés avec une maestria à laquelle nous devons rendre hommage; ce résultat n'a pu être obtenu que grâce à l'énergie du directeur et au travail intensif des membres.

Le concert s'ouvre par « En avant », pas redoublé de Menzel; puis ce sont successivement l'Ouverture du Barbier de Séville, de Rossini, musique méridionale, gaie et entraînante et la gracieuse « Suite de Ballets » Après un intermède de quelques minutes, M. Douce, professeur de l'Harmonie, accompagné au piano par Mlle Elisabeth de

Torrenté, entame le joli solo de clarinette « Nocturne »; ce virtuose sait tirer de son instrument des modulations et des accents d'une délicatesse rare; nous en dirons autant de son second solo « Rondo ». Mlle de Torrenté qui joue au piano « Réverie » et chante ensuite « Triste est la steppe » accompagnée par Mlle Wolff, montre qu'elle a du talent et une jolie voix. Enfin, en troisième partie, l'Harmonie nous donna encore « Une fête à Aranjuez » fantaisie; « La Gitanelle » valse sur des motifs espagnols et « Salut lointain » musique captivante et bien rendue.

Les applaudissements enthousiastes qui sont partis de la salle ont prouvé à l'Harmonie que le public a été entièrement satisfait de la soirée et qu'il lui en est reconnaissant. Cette reconnaissance ne manquera pas d'être témoignée d'une manière effective lors de la vente que la Société organisera au commencement de février pour couvrir un peu les grands sacrifices qu'elle fait pour le développement de l'art musical dans notre ville.

Concert de l'Orchestre

La Société d'Orchestre est heureuse de pouvoir à son tour donner au public de la Ville une marque de sa vitalité. Dès « après les vendanges » en effet, elle s'est reconstituée et renforcée de précieux éléments, s'est mise au travail sous la direction de M. H. Douce, lauréat du Conservatoire de Toulouse.

Douce n'était pas un inconnu pour les anciens membres de l'Orchestre: déjà avant la guerre il avait bienveillamment consenti à mettre ses solides qualités musicales au service de quelques dilettanti. Aussi grande a été la déception de ces derniers, lorsque l'appel de son pays ayant retenti, il dut quitter Sion pour endosser l'uniforme de l'artilleur. Mais, cinq années de vie des camps n'ont pu refroidir le culte de M. Douce pour Euterpe et on verra aux prochains concerts que le poilu d'hier manie aujourd'hui la baguette de directeur et la plume du compositeur avec autant d'aisance et d'entrain que... l'écouvillon du 75!

Il en est résulté, naturellement, que les répétitions ont été fréquentées avec empressement et que le travail a été fécond: l'Orchestre, en effet, dispose déjà d'un assez joli répertoire; et puisque la salle du Casino s'est montrée manifestement et régulièrement trop petite pour le public qui vient toujours plus nombreux à ces auditions d'hiver, il a été décidé de donner deux concerts successifs les dimanches 21 et 28 courant; de cette façon, l'affluence pourra se répartir entre les deux jours, et il n'y aura plus de personnes obligées d'écouter la musique depuis l'antichambre ou... de rentrer chez elles, faute de place.

Nous reviendrons ultérieurement sur le programme, mais disons, d'ores et déjà, qu'au premier concert on jouera la première partie de la Symphonie inachevée de Schubert (on se rappelle avec quel intérêt on a écouté l'an dernier la seconde partie de cette œuvre) et que, puisque beaucoup de personnes se promettent d'assister aux deux concerts, il y aura de notables changements au programme de l'audition du 28 décembre.

Echos

Le shah ne rit pas

Le schah de Perse n'est pas content. En apprenant le voyage que fit le roi d'Espagne à Verdun, il s'est plaint que le gouvernement français n'eût pas eu pour lui les mêmes attentions que pour Alphonse XIII.

On a eu beaucoup de mal à lui faire comprendre que le pèlerinage à Verdun n'était pas une promenade et qu'il n'avait eu lieu que sur le désir exprimé par le roi d'Espagne.

Afin d'apaiser sa colère, on a dû organiser une seconde édition, en son honneur, du même voyage. Il a parcouru le même itinéraire, reçu les mêmes explications du même maréchal Pétain sur les mêmes lieux; après quoi, on s'aperçut qu'il avait rentré ses griffes.

Quant il quittera Paris pour Téhéran, le shah emportera dans ses bagages, parmi d'innombrables souvenirs, un superbe parapluie

— Quelle heure, Lapouche? demanda Vidocq.

— Quatre heures moins le quart, patron.

— Dans un quart d'heure, ils arriveront à la pointe Saint-Eustache. Si, à six heures, il n'y a rien eu de nouveau, c'est qu'il ne se passera rien aujourd'hui. Tu iras donc les attendre place de la Bastille, au coin de la rue Saint-Antoine, où ils doivent se trouver à six heures et demie et tu feras savoir à Lagrenouille, leur cocher, qu'il peut mener ses clients à l'hôtel dont je lui ai donné l'adresse. Il n'y aura pas urgence à ce que ces pauvres enfants se constituent prisonniers aujourd'hui même et nous pourrions remettre cette pénible démarche à demain. Cela leur fera toujours douze heures de liberté en plus.

A ce moment, la porte s'ouvrit et l'agent de service remit un pli cacheté à Vidocq.

Cela-ci l'ouvrit aussitôt.

Le procureur du roi mandait immédiatement en son cabinet le chef de la Sûreté pour affaire personnelle.

— Ah! ah! murmura simplement Vidocq en échangeant un regard d'intelligence avec son brigadier, voilà qui ne me permet plus d'accorder à mes amis les douze heures de répit que j'espérais pouvoir leur donner. Tu arrives trop tard à présent, Lapouche, pour les rejoindre à la pointe Saint-Eustache.

Examinant de nouveau la carte, il ajouta: — Mais à quatre heures et demie, la voiture doit déboucher place du Châtelet, par la rue Saint-Denis. Tu as le temps de t'y trouver pour faire au passage le signe convenu, indiquant à Lagrenouille qu'il doit conduire immédiatement ses voyageurs au parquet, où ils iront se mettre à la disposition de la justice. Va vite!

dont la poignée est faite d'une tête de chat, grandeur naturelle, d'un réalisme impressionnant. Don d'un malicieux fournisseur ou d'un aimable fantaisiste? Le souverain lui-même l'ignore.

ETRANGER

Les communistes bavarois

Les débats du procès intenté au boucher Lindner au boulanger Fischer et au contre-maître Schlund, auteurs de l'attentat commis le 21 février, à la Diète bavaroise, à la suite du meurtre de Kurt Eisner, ont commencé lundi devant le tribunal populaire.

Soixante-neuf témoins sont cités, parmi lesquels l'ex-ministre Auer, qui fut blessé lors de l'attentat et qui est resté longtemps entre la vie et la mort.

Quel que soit le verdict, Lindner ne pourra être condamné à mort, l'Autriche où il s'était réfugié ayant mis comme condition à son extradition qu'il ne serait pas condamné à une peine supérieure à celle qu'il aurait encourue en Autriche.

Un audacieux criminel

Un crime qui rappelle les exploits de la bande Bonnot a été commis dans une banque de Leeds (Angleterre). Au moment où la banque fermait ses portes un individu armé d'un revolver, mit en joue le directeur de la banque et les employés présents, leur enjoignant de lui remettre leur argent en caisse.

Le directeur ayant refusé de se laisser intimider l'émule de Bonnot le tua d'une balle dans la tête.

L'assassin qui serait un ancien sous-lieutenant d'un régiment du Devonshire, s'est enfui après avoir soustrait 400 livres sterling à la caisse de la banque.

Démission de Paderewski

On télégraphie de Varsovie que M. Paderewski a maintenu sa démission, qui a été remise à M. Pilsudski, chef de l'Etat polonais. La formation du nouveau cabinet serait confiée à M. Skulski, de l'union nationale des partis politiques de la Diète.

M. Skulski a accepté et essaiera de former un ministère parlementaire, en s'appuyant sur la majorité constituée par les partis nationaux populaires et les clubs ouvriers nationaux.

On espère que le cabinet pourra être constitué par M. Skulski dont on connaît les éminentes qualités politiques.

Hommage des délégués américains

Les délégués américains à la conférence de la paix, MM. Polk, White et le général Bliss ont envoyé le message suivant au peuple français:

« Les représentants des nations dont les armées ont venues combattre sur le sol français, ont hautement apprécié la cordialité hospitalière dont ils ont été l'objet. Aussi renouons-nous à trouver pour exprimer nos remerciements, des termes aussi forts que nos sentiments sont sincères. L'expression de notre opinion sur la loyauté et la générosité des Français n'est pas nouvelle. Nous nous souvenons des sentiments cordiaux exprimés réciproquement du temps de Washington. Nous nous souvenons aussi des souhaits de bienvenue par lesquels vous avez accueilli nos premiers bataillons en 1917.

Pendant toute la conférence, nous avons travaillé avec vous à la solution des problèmes de paix, problèmes dont l'esprit était nouveau, et dont la solution demandait des sacrifices mutuels et impliquait de lourdes responsabilités.

Notre amitié est devenue plus étroite. Votre force morale, votre constant esprit de coopération dans les difficiles problèmes actuels, votre loyauté envers tous les membres du conseil suprême — ou heureusement nous dirions tous unis — toutes ces choses étaient aussi fortement marquées le dernier jour de la conférence de la paix que le premier.

Ce sont de telles qualités qui rendent durable l'amitié des nations. »

La réponse de l'Allemagne

PARIS, 14. — La réponse du gouvernement allemand à la dernière note des Alliés est parvenue à la délégation allemande à Paris. Etant donné le temps nécessaire au déchiffrement et à la traduction de ce document, il ne sera remis vraisemblablement que lundi matin au secrétariat général.

Le feu au palais de Compiègne

COMPIEGNE, 14. — Dimanche matin à 3 heures un incendie s'est déclaré au palais de Compiègne. Le feu a pris dans les services de reconstitution. Les appartements occupés par les bureaux des transports des pays envahis, bâtiments comprenant la chambre à coucher de l'empereur et le salon du conseil, ont été complètement détruits. Fort heureusement, ces pièces n'étaient pas meublées.

La bibliothèque a pu être préservée. Quelques objets d'art ont seulement été détruits.

Au Conseil suprême

PARIS, 14. — La réunion du Conseil suprême qui devait avoir lieu lundi a été ajournée à mardi. Le Conseil entendra probablement le chancelier Renner.

La santé de M. Wilson

WASHINGTON, 14. — L'état de M. Wilson continue à s'améliorer; le président peut maintenant marcher à l'aide d'une canne.



Un beau cortège

Il y a dans le journal aujourd'hui encore des exemples de guérison à l'adresse des amis, des déprimés, de ceux qui ont le sang pauvre, les nerfs fatigués. C'est aux Pilules Pink que ces guérisons sont dues.

Mme Amblard à Amblèze, par Plan-de-Baix (Drôme) France écrit: « J'ai pris à de longs intervalles plusieurs fois les Pilules Pink chaque fois elles m'ont rendu mes forces et fait retrouver mon appétit. »

Mlle Pascale Latrurie de Collefrouin (Charente) France, écrit:

« Je suis heureuse de vous écrire que les Pilules Pink ont été très bonnes pour moi. J'étais faible, épuisée, je souffrais beaucoup de mon estomac. Je me suis décidée à faire usage de vos Pilules Pink et je me porte maintenant très bien. »

Mlle Honorine Royer à la Forge commune d'Archigny (Vienne), France, écrit:

« Avant de faire usage de vos Pilules Pink j'étais constamment malade. J'étais faible, je maigrissais, j'avais du dégoût pour les aliments et ne mangeais presque plus. Depuis que j'ai pris les Pilules Pink, je me porte très bien, j'ai un excellent appétit et j'ai augmenté de 3 kilos. »

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, neurasthénie, irrégularités des femmes.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt: Pharmacie Junod, 21 Quai des Bergues, à Genève; Fr. 3.50 la boîte.



Une Aventure de Vidocq

-- Vidocq ou le diable, c'est tout comme, trissonna Flandin Leport. Maudit soit le jour où nous sommes entrés en lutte avec lui! Cet homme nous perdra tous! Rappelez-vous ce que je vous dis!

Cette peu rassurante prédiction déchâfna une colère unanime contre le mari de Zoé.

-- Te tiras-tu, méchant hibou de malheur! s'écria celle-ci hors d'elle en s'avancant les poings crispés vers l'éternel trembleur qu'était son époux. Tu n'es bon qu'à semer le découragement!

Quant à Gaspard il s'était levé d'un bond et passant sur Leport la rage et le dépit qui l'éprouvait du lamentable dénouement de ses criminelles projets, il vociféra dans un emportement de fureur:

-- Ah! il nous perdra!... Tu as trouvé cela facile, brute! Mais pour qu'il nous perde, il faudrait que je lui en laisse le temps!... S'il n'avait devant lui que des poules mouillées de ton espèce, certes, il aurait la partie belle, j'en conviens. Mais il y a « Bibi ». Vidocq a pu faire échapper les Montsimon, mais lui ne m'échappera pas, je t'en réponds! S'il est parvenu jusqu'ici à éviter les pièges que lui tendait Gaspard Latrippe, nous allons voir si

cet ancien forçat pourra résister au coup formidable que va lui porter le tout-puissant directeur Poulain de Figères!

Rageusement Gaspard mit son chapeau sur sa tête. Il allait s'éloigner sans autre explication quand Zoé l'arrêta:

- Où vas-tu?
- Chez le procureur général
- Pourquoi faire?
- Réclamer l'arrestation de Vidocq.

Et laissant ses complices stupéfaits, Gaspard Latrippe disparut dans le passage de communication reliant son appartement avec celui d'Héloïse Durfort...

... Trois heures après cette scène Vidocq se trouvait dans son cabinet de la rue Sainte-Anne avec Lapouche. Tous deux examinaient un plan de Paris étalé sur la table et sur lequel était tracée à l'encre rouge, une ligne sinuieuse serpentant à travers les rues de divers quartiers.

De distance en distance, cette ligne était marquée de gros points bleus et à côté de chaque point, des chiffres étaient indiqués. Cette ligne rouge représentait l'itinéraire que devait suivre la voiture qui depuis leur départ du Jardin des Plantes véhiculait dans Paris, Jeanne et Henri de Montsimon. Les points indiquaient les endroits successifs où la voiture devait stationner quelques instants. Les chiffres marquaient l'heure à laquelle la voiture devait arriver à ces différents endroits.

Ainsi, de son bureau, le chef de la Sûreté pouvait suivre — pour ainsi dire pas à pas — le chemin parcouru par Henri et sa sœur et savoir, à n'importe quel instant de la journée, où ils se trouvaient.

— Quelle heure, Lapouche? demanda Vidocq.

— Quatre heures moins le quart, patron.

— Dans un quart d'heure, ils arriveront à la pointe Saint-Eustache. Si, à six heures, il n'y a rien eu de nouveau, c'est qu'il ne se passera rien aujourd'hui. Tu iras donc les attendre place de la Bastille, au coin de la rue Saint-Antoine, où ils doivent se trouver à six heures et demie et tu feras savoir à Lagrenouille, leur cocher, qu'il peut mener ses clients à l'hôtel dont je lui ai donné l'adresse. Il n'y aura pas urgence à ce que ces pauvres enfants se constituent prisonniers aujourd'hui même et nous pourrions remettre cette pénible démarche à demain. Cela leur fera toujours douze heures de liberté en plus.

A ce moment, la porte s'ouvrit et l'agent de service remit un pli cacheté à Vidocq.

Cela-ci l'ouvrit aussitôt.

Le procureur du roi mandait immédiatement en son cabinet le chef de la Sûreté pour affaire personnelle.

— Ah! ah! murmura simplement Vidocq en échangeant un regard d'intelligence avec son brigadier, voilà qui ne me permet plus d'accorder à mes amis les douze heures de répit que j'espérais pouvoir leur donner. Tu arrives trop tard à présent, Lapouche, pour les rejoindre à la pointe Saint-Eustache.

Examinant de nouveau la carte, il ajouta: — Mais à quatre heures et demie, la voiture doit déboucher place du Châtelet, par la rue Saint-Denis. Tu as le temps de t'y trouver pour faire au passage le signe convenu, indiquant à Lagrenouille qu'il doit conduire immédiatement ses voyageurs au parquet, où ils iront se mettre à la disposition de la justice. Va vite!

-- N'ayez crainte, patron, ce sera fait.

Et le chef de la Sûreté, très calme, endossa son manteau et coiffa son chapeau pour se rendre chez le procureur du roi, tandis que Lapouche, faisant jouer le panneau masquant le passage dérobé de Vidocq, quittait le cabinet du chef de la Sûreté, sans que son départ fut soupçonné de quiconque et courait accomplir la mission dont l'avait chargé son chef.

Lorsque Vidocq fut introduit chez le procureur général, le préfet de police se trouvait également dans le cabinet de ce haut magistrat.

Vous m'avez fait appeler, monsieur le procureur général, dit Vidocq en s'inclinant, me voici à vos ordres.

— Asseyez-vous, monsieur le chef de la Sûreté, fit d'un ton glacé le procureur. Je vous ai fait mander, en effet, pour un fait grave qui vous concerne et c'est en raison de cette gravité que j'ai prié M. le préfet de police, le chef dont vous rêtelez directement, de se rendre également en mon cabinet pour être présent à cet entretien.

Puis, après une pause, le chef du parquet reprit:

Je viens d'être saisi d'une plainte contre vous de la part du directeur des services criminels M. Poulain de Figères.

Vidocq ne sourcilla pas.

Pourrais-je savoir, monsieur le procureur demanda-t-il simplement, ce qui motive cette plainte?

me restera d'autre ressource que de procéder à votre arrestation immédiate.

« Vous êtes accusé, en effet, d'avoir sciemment trahi les devoirs de votre charge en vous faisant le complice d'un criminel et en l'aider à se dérober à la justice.

(à suivre)

Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des

Tablettes Valériane-Roublon

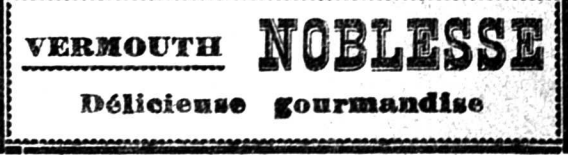
-- ZYMA --

Entièrement inoffensives

Produit naturel.

Recommandé par les médecins. Boîte de 100 tablettes, fr. 4.50

Se trouve dans toutes les pharmacies



FABRIQUE DE MEUBLES
F. WIDMANN & C^{IE}
 SION
 Ameublements complets en tous genres
 Prix modérés
 Devis sur demande Téléphone 26

Café-Restaurant
Maison Populaire
 SION SION
 Chambre et Pension
 Restauration et consommation de
 : : : : 1er choix : : : :
 Café - Thé - Chocolat
 Gâteaux sur commande
 Sa recommandation
 Isidore Muller, tenancier.

Pantoufles
 lisières
 fortes semelles cuir,
 extra chaudes
 série 24 à 29 Frs. 6.—
 série 30 à 35 6.—
 série 36 à 41 7.50
 série 42 à 47 8.80
 Pantoufles feutrées, montantes
 av. bouts cuir depuis Frs. 13.—
 Envois à choix partout,
 Echange, Socques et tous genres
 de chaussures au plus bas prix.

Fabrique: Téléphone 85 Magasins: Téléphone 105
FABRIQUE DE MEUBLES
REICHENBACH F^{RES}
 & C^{IE}, SION
 Ameublements complets en tous genres
 pour Hôtels, Pensions et Particuliers
 Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
 Devis sur demande Vente par acomptes

Pour la ponte et l'élevage
L'Aliment concentré
 de la Maison E. Nicolle
 Succ. de L. Cuénoud-Landolf, à Lausanne
 est toujours le meilleur et le plus économique
 Graines mélangées pour volailles
 Téléphone 21.29

L'élégance est un facteur
 de réussite dans
 le monde
 Si vous voulez être bien
 habillés, commandez vos
 complets sur mesure
 chez
ALB. WUEST
 marchand-tailleur
 Rue des Remparts
 SION
 La plus haute nouveauté
 en draperie anglaise
 Manteaux de pluie

Ulysse Campiche
 Lausanne.

F. WIRZ
 Téléphone 363 - VEVEY - Téléphone 363
 Appareilleur - Ferblantier - Couvreur
 Installations sanitaires modernes.
 Service d'eau chaude par l'électricité seule
 ou combiné avec le potager ou autre
Chauffe-bain électrique
 le meilleur marché, pas d'entretien
 sans aucune surveillance, ni danger.
 Fabrication suisse.

LE MAGASIN
Adolphe Clausen
 SION Rue de Lausanne
 envoi franco contre rembourse-
 ment, échange permis,
des chaussures à prix réduits

Art. 1201	Derby P. box, bouts fer.	N° 22.26	10.75
» 2207	Derby, croûtes, f. bouts	27.29	14.—
» 2207	Derby, croûtes, f. bouts	30.35	17.—
» 2206	Derby Gun-métal, bouts	27.29	17.—
» 2206	Derby Gun-métal, bouts	50.35	19.75
» 3207	Derby, pour dames f. bouts	36.42	20.75
» 3202	Derby, pour dames, bouts	36.42	26.50
» 3204	Derby, pour dames, bouts vernis	36.42	28.—
» 3202	Derby, pour dames, r. clefveau, b. vernis	36.42	31.75
» 4205	Derby, pr. garçons, P. Lox, bouts,	36.39	26.50
» 4204	Derby, pr. garçons, R. box, bouts,	36.39	29.50
» 5207	Derby, pr. hommes, bouts 1/2 soufflets	40.46	30.25
» 5208	Derby, pr. hommes, bouts 1/2 soufflets	40.46	31.75
» 5205	Derby, pr. hommes, bouts P. box.	40.46	33.25
» 5203	Derby, pr. hommes, bouts R. box.	40.46	37.50

Corsets orthopédiques
 en tous genres et d'exécution très soignée
Ceintures abdominales
 de tous systèmes
Bas élastiques
 en tissus divers: soie, fil, coton
 Maison Hausmann S.A., Rue du Lion d'Or 6 Lausanne

Prochain grand tirage:
22 décembre
 5, 22 Janvier

Pendant peu de temps nous pou-
 vons encore vous offrir à partir de
Frs. 5.— par mois
 une série ou un groupe varié de
 30 Oblig à lots à fr. 5 de la
 Féd. des Chefs d'Equipe des
 C. F. F. remboursable par voie de
 tirage de Frs. 5 à 20,000 par oblig.
 2 à 4 tirages par an, — 6 à

7 belles 7
primes 7

garanties par série
 sortante aux prochains tirages. Prix
 de l'obligation Fr. 5.—, de la série
 de 30 oblig. Fr. 150.— au comptant
 ou par mensualités de Fr. 5 ou 10
 Magnifique plan de lots:
 19 à Frs. 20,000
 18 à " 10,000
 78 à " 5,000
 67 à " 1,000
 etc., au total pour plus de
4 millions
 Tout acheteur d'une série
 au comptant ou par mensualités,
 participera
 à titre supplémentaire à
22 grands tirages
 dont les prochains les 22 Décembre
 5 et 22 Janv., etc., avec lots de
 1 à Fr. 1,000,000
 2 à Frs 500,000
 2 à " 250,000
 2 à " 200,000
 20 à " 100,000
 etc., au total pour Francs
10 millions
 Prière d'adresser les souscriptions
 sans retard à la
BANQUE SUISSE DE VALEURS & LOTS
 ROYER & BACHMANN - GENEVE - Mont-Blanc

MAISON POUR L'ENSEIGNEMENT MUSICAL
TOUT ce qu'il faut pour
 ce qui concerne la
MUSIQUE
 chez
Foetisch Frères S.A.
 à LAUSANNE, NEUCHÂTEL et VEVEY
 PIANOS — HARMONIUMS
 INSTRUMENTS et ACCESSOIRES
 CORDES préparées renommées.
 ABONNEMENTS à la MUSIQUE
 TOUTE la Littérature Musicale.
 GRANDE LIBRAIRIE THEATRALE
 GRAMOPHONES et DISQUES

Prévient et guérit
 radicalement les
Engelures
 EN VENTE PARTOUT
 Seul dépôt pour Sierre:
 Pharmacie E. Burgener.

V. BAUMANN
HORGEN
 SUISSE
 Maison fondée
 en 1860
 Volets à rouleaux Stores à lame, ornementaux
 Volets à panneaux, Paravents

Viande et Charcuterie bon marché
 Bouilli, avec os Fr. 2.20 le kg.
 Rôti, sans os ni charge » 3.40 »
 Saucisses et saucissons » 4.— »
 Salamis » 5.— »
 Expédie à partir de 2 kilos, à
 Boucherie chevaline Centrale
 Louve, 7. — Lausanne.

Véritable Remède de la Famille
 LES
PASTILLES VALDA
 sont indispensables
 à l'ENFANT qui part pour l'école, au VIEILLARD qui
 sort prendre l'air, aux GRANDES PERSONNES qui se
 rendent à leurs occupations
pour PRÉSERVER
LEURS ORGANES RESPIRATOIRES
ou pour SOIGNER
 les Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites,
 Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc.,
MAIS IL FAUT AVOIR BIEN SOIN DE
 n'employer que
Les Pastilles VALDA véritables
 vendues seulement en BOITES de 4 90
 portant le nom
VALDA

Boucherie Chevaline
 2 Chemin Neuf Eaux-Vives
 GENEVE
 De retour du front français, M.
 Rossignelly Lucien, prévient sa
 clientèle qu'il recommence ses
 expéditions comme par le passé
 des viandes de 1er choix à des
 prix modérés.
 Rôti le kilo depuis fr. 3.—
 Bouilli le kilo depuis fr. 2.40
 Charcuterie fumée et non fumée,
 prix spéciaux par demi-cheval.
 Téléphone 45 68

Economie de combustible
 en utilisant
Le Fourneau-Potager ASTRAL
 à retour de flamme, dernier modèle perfectionné très apprécié pour
 son bon fonctionnement, sa solidité, son élégance. Prix vrai-
 ment sans concurrence.
 Modèle avec auto-cuiseurs brevet + 77770 +. Demandez
 grandeur et prix au fabricant:
V. Estoppey-Marti, Apples Tél. 414

N'achetez pas d'
INSTRUMENTS
 DE MUSIQUE
 sans avoir consulté
 nos catalogues dont
 Envoi gratuits et franco
HUG & C^o
 BALE 22
 MAISON FONDÉE
 1867

ASPASIA
 PRODUIT SUISSE
Le savon Lanoline Aspasia
 fabriqué à base de lanoline pure est celui
 que les enfants supportent le mieux. L'ad-
 jonction de lanoline donne à la peau un
 toucher velouté et un teint splendide.

Viande
 Viande de jeune cheval pour rôti
 sans os, le kg. Frs. 3.20
 Viande grasse pour la soupe avec
 os le kg. Fr. 2.40
 Bonne viande sans os pr. saucis-
 sons le kg. Fr. 3.—
 Bonne viande pour fumer ou sa-
 cher le kg. Fr. 3.20
G. Zürcher, Boucherie che-
 valine, Bale.

Achetez les derniers
LOTS
 à fr. 1.— de la loterie en fa-
 veur de l'asile de conva-
 lescence pour femmes
 de Croix Rouge (Section
 Oberaarau)
 vous avez la chance de participer au
2^e tirage fin décembre
 et de gagner des gros lots de
fr. 10,000, 4000, 3000 etc.
Hâtez-vous et comman-
dez immédiatement contre
 remboursement à
l'Agence centrale à Berne
Passage de Werdt No 199
Via la pépinière
 de
fourrages
 vendus vos chevaux qui ne
 payent plus leur nourriture à la
 grande boucherie cheva-
 line de Sion qui vous paye
 le plus grand prix du jour. Paye-
 ment comptant. Téléphone 186.
 En cas d'urgence se rend à
 domicile.
Louis Mariethoud
Représentant
J.B. Sauthier aux Sions

CARTES DE VISITE
 EN TOUS GENRES
 IMPRIMERIE GESSLER, SION

RIEN NE VAUT LA
TISANE DE SANTÉ
 des TRAPPISTES
 uniquement composée de simples
 CONTRE:
CONSTIPATION
 et affections qui en dérivent:
MAUX D'ESTOMAC
ET DES REINS
 VICES du SANG, BOUTONS
 ROUGEURS, MIGRAINES, etc.
 Prix: 1fr.25
 ECHANTILLON GRATUIT sur
 demande
 au dépôt: PHARMACIE RATIONNELLE
 4, Faubourg Poissonnière, Paris
 et dans toutes les bonnes Pharmacies.

La Marque
"Hermes"
 Comprimés
 de Saccharine
 sucrant 110 fois 0,07 gr.
 répond
 sur la bonne qualité

HALLE AUX CUIRS
 d'Yverdon
 Lacs en peau marque Val
 du, qualité extraordinaire à fr.
 0.50 la paire.
Grand choix de sa-
bliers en peau pour ma-
réchaux.
 Guêtres pour officiers et sa-
 tomobilistes.
 Porte trésor tout en peau
 qualité supérieure à 9 fr.
 la pièce.
 Envoi contre remboursement
 franco.
Achat de cuirs et peaux
 bruts de toutes sortes au plus
 haut prix.
HALLE AUX CUIRS
D'YVERDON
"IDEAL"
 est en effet le crème pour
 chaussures "Idéal" car
 le donne non seulement aux so-
 liers un brillant rapide et dure-
 ble, mais conserva encore le cuir
 le rend souple et imperméable.
 Demandez expressément chez vo-
 tre marchand de chaussures ou
 chez votre épicière, la crème
 "Idéal" Boîtes de différents
 grandeurs. Seul fabricant G. H.
 Fischer, fabrique chimique de
 graisses et d'allumettes, Fahr-
 alterf (Zurich) fondée en 1860.
MESDAMES,
 ne soyez plus inquiètes pour vos
 malaises particuliers, ils sont
 guéris par les dragées périodiques
 de la Pharmacie du
 Sapin, Vallorbe, la boîte
 Frs. 3.50.